

Documents de référence

L'éducation en situation d'urgence, de conflit et de post-conflit

L'éducation en situation d'urgence, de conflit et de post-conflit¹

Au cours des dernières décennies, le nombre de pays confrontés à l'effondrement de leurs réseaux de services sociaux et, plus particulièrement, de leurs systèmes éducatifs n'a cessé d'augmenter. Pour la majorité d'entre eux, cette situation est la conséquence de catastrophes d'origine humaine ou naturelle. C'est le cas par exemple du Libéria, du Sierra Leone, de l'ex-Yougoslavie, de la Somalie, de l'Afghanistan, du Soudan, etc.

L'Asdi et ses principaux domaines de coopération pour le développement

L'Asdi a mis au point des programmes d'action dans les domaines suivants :

- Réduction de la pauvreté
- Justice et paix
- Egalité entre hommes et femmes
- Protection de l'environnement.

Pour commander les programmes d'action, consulter le site de l'Asdi à l'adresse : www.sida.se

Droits, pratiques et limites

Les objectifs d'une éducation pour tous et du droit à l'éducation ne sauraient être totalement atteints si aucune réponse efficace n'est apportée au problème de l'éducation dans des pays touchés par des situations d'urgence, de conflit et de post-conflit. *Aujourd'hui, de plus en plus nombreux sont ceux qui, au sein de la communauté internationale et parmi les chefs d'Etat, perçoivent l'importance cruciale que revêt l'éducation pour le retour à la normale et pour le rétablissement de la paix, de la sécurité et d'un développement harmonieux.* Est également mis en lumière le rôle de l'éducation de base et de l'éducation post-fondamentale dans la protection des enfants contre les risques d'enrôlement dans les forces armées et dans leur réadaptation. Reconnaisant l'urgence et l'importance de résoudre le pro-

blème spécifique de l'éducation dans ces sociétés, le Cadre d'action de Dakar sur l'Education Pour Tous (EPT) appelle la communauté internationale à fournir le soutien nécessaire pour avancer rapidement sur la voie de l'EPT.

Si quelques progrès ont été accomplis ces dix dernières années dans la satisfaction des besoins des réfugiés et des personnes déplacées à l'égard de l'éducation par exemple, il reste encore beaucoup à faire¹ (Bensallah et al. 2000). De par la nature du contexte, les interventions ont bien souvent pris la forme d'actions ponctuelles et de projets isolés, d'une portée restreinte, exclusivement ciblés sur des catégories de personnes et des régions bien déterminées (camps de réfugiés, bourses individuelles, par exemple). Cette stratégie par projets a été privilégiée du fait

¹ Ce document est un complément à la politique de l'Asdi en matière de coopération pour le développement dans le secteur éducatif (avril 2001). Il expose les théories de l'Asdi concernant le soutien à l'éducation dans des sociétés victimes de situations d'urgence, de conflit et de post-conflit.

qu'elle est relativement simple à gérer, à suivre et à contrôler. De même, le caractère limité et spécifique des attributions et des ressources des institutions des Nations Unies et des ONG a favorisé la généralisation de cette stratégie, parfois menée sans aucune coordination.

L'histoire tout comme l'expérience montrent que, dans les situations d'urgence, l'éducation est rarement une priorité. Le rôle crucial de l'éducation est pourtant chose de plus en plus communément admise. Il n'est – pour s'en convaincre – que de citer l'intégration de l'éducation dans les Consolidated Inter-Agency Appeals (CAPs) des Nations Unies. Parmi les institutions des Nations Unies qui oeuvrent en faveur de l'offre d'enseignement et de la reconstruction des systèmes éducatifs figurent le HCR, l'UNICEF, le PAM, l'UNESCO et, dans une certaine mesure, le PNUD. Leurs efforts sont rejoints par des centaines d'ONG, parmi lesquelles la Save the Children Alliance, l'OXFAM, CARE International et le International Rescue Committee.

Coupler aide humanitaire et développement à court ou à long terme

Durant les 15 dernières années, divers organismes, chercheurs et universitaires se sont penchés sur le problème de la transition entre aide d'urgence et coopération pour le développement. *La majorité d'entre eux reconnaît la nécessité de conceptualiser l'aide humanitaire/d'urgence et de l'acheminer dans une perspective élargie du développement.* Mais c'est là un défi constant et récurrent. Un changement progressif de paradigme se fait jour. Selon l'UNICEF (1999), ce changement de paradigme "a plus de chances de faire de l'éducation un moyen d'amélio-

rer la vie des millions de personnes qui sont – ou risquent d'être – touchées par des situations d'urgence, plutôt qu'un moyen de préserver le statu quo. Ce changement de paradigme mérite qu'on lui accorde une extrême attention, car il constitue un facteur potentiellement propice à l'épanouissement de l'être humain et à un meilleur respect des droits de l'homme".

Si la nécessité d'engager des actions rapides et à court terme s'impose dans des situations d'urgence et de conflit, il est néanmoins *important de promouvoir une planification et une analyse stratégiques à long terme dans l'optique d'un développement sectoriel et de la protection des droits.* Une approche de ce type est susceptible de faciliter le processus global de reconstruction dans ces sociétés. En tout état de cause, "il est à noter que, compte tenu des multiples carences qui affectent la plupart des systèmes éducatifs dans des pays en crise, des innovations majeures sont, dans tous les cas, indispensables" (Vargas Baron et McClure, 1998).

La stratégie de l'Asdi

L'action de l'Asdi dans ce domaine devrait être guidée par le *droit à l'éducation* pour tous les enfants, jeunes et adultes, tel qu'il est inscrit dans plusieurs documents relatifs aux droits de l'homme et dans le Cadre d'action de Dakar sur l'EPT, lequel réclame une aide supplémentaire en faveur de la mise en place et de la reconstruction des systèmes éducatifs dans des pays en situation d'urgence, de conflit et de post-conflit, ainsi que la reconnaissance incontestable du rôle de l'éducation dans l'épanouissement de l'être humain et dans la paix. *La promotion des droits dans le cadre et au travers de l'éducation devrait consti-*

tuer un principe opérationnel fondamental. Pour articuler des projets éducatifs différents menés dans le cadre d'une situation de grave urgence avec une stratégie de développement à long terme, il serait opportun d'intégrer le soutien suédois dans la perspective d'un développement sectoriel à long terme, tant au niveau conceptuel qu'au niveau opérationnel.

En dépit des écueils éventuels, Cassels (1997) affirmait que "il n'y a, en principe, aucune raison pour qu'une approche sectorielle ne puisse servir de base à un développement sectoriel, dès lors que les besoins essentiels d'ordre humanitaire ont été satisfaits. Plutôt que de recréer des systèmes de planification et de gestion en s'appuyant sur les besoins de projets distincts, il est préférable de favoriser l'instauration progressive de systèmes permettant à des bailleurs de fonds de subventionner un programme de développement commun sous la direction des pouvoirs publics". Il convient cependant de noter que, dans certaines situations d'urgence, notamment dans des pays confrontés à une

crise chronique, l'absence d'autorité légitimement reconnue peut constituer un obstacle. En pareilles circonstances, il est impératif de rechercher des solutions adaptées au contexte qui tiennent compte des paramètres ci-dessus.

De manière générale, l'Asdi serait disposée à :

1. Apporter son soutien à des pays en situation d'urgence, de conflit et de post-conflit afin de répondre aux besoins d'éducation de leurs enfants, jeunes et adultes.
2. Apporter son soutien et son aide à des ONG suédoises, internationales ou locales afin de renforcer leurs capacités d'intervention dans le secteur de l'éducation, au travers notamment du processus de Consolidated Inter-Agency Appeals (CAP) des Nations Unies.
3. Apporter son soutien à divers réseaux internationaux et, autant que possible, y prendre part dans le but d'une meilleure sensibilisation à l'importance de l'éducation.



Dans une situation de conflit interne, de nombreuses personnes sont obligées de fuir leur village d'origine. Pour ces personnes, "déplacées" à l'intérieur de leur propre pays, l'éducation reste une valeur fondamentale.

4. Apporter son soutien à des institutions des Nations Unies et à d'autres organismes concernés afin d'offrir des services éducatifs et de promouvoir un développement sectoriel à long terme.
5. Promouvoir et soutenir des recherches et des études de cas.
6. L'octroi d'un soutien à des fonds/programmes de bourses individuelles ne serait envisagé que dans des cas exceptionnels.

Divers services de l'Asdi sont impliqués, sous une forme ou une autre, dans l'aide aux pays en situation d'urgence, de conflit ou de post-conflit. C'est toutefois à la Division for Humanitarian Assistance and Conflict Management qu'en incombe l'essentiel de la responsabilité.

Eléments bibliographiques

- Bensalah, K. et al. (2000) *Thematic Study: Education in Situations of Emergency and Crisis*, UNESCO, Paris
- Cassels, A (1997) *A guide to sector-wide approaches for health development*, WHO, Geneva
- *The Dakar Framework for Action* (2000). UNESCO, Paris
- Retamal, G and Aedo-Richmond, R (eds) (1998) *Education as a humanitarian response*, UNESCO IBE, London
- The Swedish Ministry for Foreign Affairs (2001) "The Right to Education – Children affected by armed conflict and forced displacement: a child rights perspective in development co-operation and migration policies", Paper presented at the EU seminar in Gothenburg 1–2 March 2001
- The Swedish Ministry for Foreign Affairs (1998) *The Humanitarian Imperative in Political Crises*, Sweden
- Sida (1999) *Humanitarian Assistance in Armed Conflicts with a Children's Rights Perspective*. Sweden
- Pigozzi, M.J. (1999) *Education in Emergencies and Reconstruction: A developmental approach*, UNICEF, New York
- Crips, J., Talbot, C. and Cipollone, D. B. (eds) (2001) *Learning for a future: Refugee Education in Developing Countries*, UNHCR, Geneva
- Vargas Baron, E. and McClure, M. (1998) *The new heroics of generational commitment: Education in nations with chronic crises* in Retamal, G and Aedo-Richmond, R (eds) (1998) *Education as a humanitarian response*, UNESCO IBE, London

*Réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015
c'est le principal défi auquel est confrontée notre époque.
Cela exige coopération et ténacité. Les pays de coopération
sont responsables de leur développement, l'Asdi procure
les ressources et développe les connaissances et les
compétences. C'est ainsi que le monde s'enrichit.*



AGENCE SUÉDOISE DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE AU DÉVELOPPEMENT

SE-105 25 Stockholm, Suède
Bureau: Sveavägen 20
Tél: +46 (0)8 698 50 00
Fax: +46 (0)8 698 56 15
www.asdi.org, info@sida.se